

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)
- **Code du produit:** SPM-630-1
- **Emploi de la substance / de la préparation** Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd.
Santa Clara, CA 95051 USA
- **Service chargé des renseignements:**
Telephone: 800-227-9770
e-mail: pdl-msds_author@agilent.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 Danger pour la santé

Cancérogénicité – catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Danger par aspiration - catégorie 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4

H332 Nocif par inhalation.

Irritation cutanée - catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger

· Mention d'avertissement Danger
· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

HEXANE
acétone
parathion (ISO)
azinphos-méthyl (ISO)
malathion (ISO)

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et appliquer toutes les instructions.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P330 Rincer la bouche.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 2)

- P331 NE PAS faire vomir.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**


Santé = 2
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0

· **HMIS données (gamme 0-4)**


Santé = 2
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

67-64-1	acétone	53,9499%p/p
	HEXANE	44,9469%p/p
56-38-2	parathion (ISO)	0,1379%p/p
86-50-0	azinphos-méthyl (ISO)	0,1379%p/p
121-75-5	malathion (ISO)	0,1379%p/p
298-00-0	parathion-méthyl (ISO)	0,1379%p/p
298-04-4	disulfoton	0,1379%p/p
563-12-2	éthion (ISO)	0,1379%p/p
8065-48-3	déméton	0,1379%p/p

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

CA/FR

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 3)

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 4)

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

*

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

EL STEL: 500 ppm

TWA: 250 ppm

EV STEL: 750 ppm

TWA: 500 ppm

HEXANE

EL TWA: 200 ppm

86-50-0 azinphos-méthyl (ISO)

EL TWA: 0,2 mg/m³

vapour + inhalable aerosol, Skin; S(D)

EV TWA: 0,2 mg/m³

inhalable, vapeur et aérosol, peau

298-00-0 parathion-méthyl (ISO)

EL TWA: 0,2 mg/m³

Skin

EV TWA: 0,2 mg/m³

peau

298-04-4 disulfoton

EL TWA: 0,05 mg/m³

vapour and inhalable aerosol; Skin

EV TWA: 0,05 mg/m³

inhalable, aérosol et vapeur; peau

563-12-2 éthion (ISO)

EL TWA: 0,05 mg/m³

Skin, vapor and inhalable aerosol

EV TWA: 0,05 mg/m³

inhalable, vapeur et aérosol, peau

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 5)

8065-48-3 déméton

EL	TWA: 0,05 mg/m ³ inhalable; vapour and aerosol; Skin
EV	TWA: 0,05 mg/m ³ inhalable, vapeur et aérosol, peau

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

Équipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Lorsque le produit est utilisé comme prévu avec des instruments Agilent, dans des conditions de laboratoire normales et en appliquant les bonnes pratiques habituelles, il n'entraîne pas d'exposition notable par voie aérienne. Une protection respiratoire n'est donc pas nécessaire.

Si une protection des voies respiratoires est jugée nécessaire en cas d'urgence, utilisez un équipement approuvé par le NIOSH ou un organisme équivalent avec une cartouche pour gaz organiques ou acides.

Protection des mains:

Bien qu'ils ne soient pas recommandés pour le nettoyage ou le contact prolongé avec des produits chimiques, les gants en nitrile d'une épaisseur de 280 à 330 µm sont recommandés pour une utilisation normale.

Leur délai de rupture est de 1 h.

Pour le nettoyage des déversements impliquant un contact direct avec le produit chimique, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 300 à 380 µm et dont le délai de rupture est supérieur à 4 h. Il convient de respecter les recommandations du fabricant.

Matériau des gants

Pour une utilisation normale :

caoutchouc nitrile, 280 à 330 µm d'épaisseur

Pour les contacts directs avec le produit chimique :

caoutchouc butyle, 300 à 380 µm d'épaisseur

Temps de pénétration du matériau des gants

Pour une utilisation normale :

caoutchouc nitrile :

1 heure

Pour les contacts directs avec le produit chimique :

caoutchouc butyle :

> 4 heures

Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 6)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· État physique	Liquide
· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	55,8-56,6 °C
· Inflammabilité	Facilement inflammable.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	2,6 Vol %
· Supérieure:	13 Vol %
· Point d'éclair	<-20 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	465 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé
· valeur du pH:	Non déterminé
· Viscosité:	
· Cinématique:	Non déterminé
· Dynamique:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé
· Pression de vapeur à 20 °C:	175 hPa
· Pression de vapeur à 50 °C:	800 hPa
· Densité à 20 °C:	0,75989 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé
· Densité de vapeur:	Non déterminé
· Caractéristiques des particules	Non applicable
· Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	54,6 %
· VOC (CE)	54,64 %
· Teneur en substances solides:	0,3 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Non disponibles.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 7)

- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	789 mg/kg
Dermique	LD50	3.971 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	17,3 mg/L

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)

56-38-2 parathion (ISO)

Oral	LD50	2 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	6,8 mg/kg (rat)

86-50-0 azinphos-méthyl (ISO)

Oral	LD50	7 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	250 mg/kg (rat)

121-75-5 malathion (ISO)

Oral	LD50	1.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	8.790 mg/kg (lapin)

298-00-0 parathion-méthyl (ISO)

Oral	LD50	6,01 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	67 mg/kg (rat)
		300 mg/kg (lapin)

298-04-4 disulfoton

Oral	LD50	2 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20 mg/kg (rat)

563-12-2 éthion (ISO)

Oral	LD50	13 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	62 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	864 mg/L (rat)

8065-48-3 déméton

Oral	LD50	1,7 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	8,2 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 8)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

56-38-2	parathion (ISO)	2B
121-75-5	malathion (ISO)	2A
298-00-0	parathion-méthyl (ISO)	3
333-41-5	diazinon (ISO)	2A

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Cancérogénicité – catégorie 2

12 Données écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable
- **vPvB:** Non applicable
- **Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

CA/FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 9)

14 Informations relatives au transport

· Non réglementé, Quantités de minimis	-
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1993
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD · ADR · IMDG · IATA	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, HEXANE) 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, HEXANE), ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, HEXANE), MARINE POLLUTANT FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, HEXANE)
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe · Label	3 Liquides inflammables. 3
· ADR, IMDG	
 	
· Classe · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
· IATA	
	
· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR):	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : azinphos-méthyl (ISO) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 10)

· Indications complémentaires de transport:	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
· No EMS:	F-E, <u>S-E</u>
· Stowage Category	B
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, HEXANE), 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

*

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

67-64-1	acétone	ACTIVE
333-41-5	diazinon (ISO)	ACTIVE

· **Liste canadienne des substances**

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

67-64-1	acétone
121-75-5	malathion (ISO)

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

67-64-1	acétone
---------	---------

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

(suite page 12)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 01/28/2026

Revision: 01/28/2026

Nom du produit: Organophosphorous Pesticide Standard (1X1 mL)

(suite de la page 11)

· Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)

Aucun des composants n'est compris.

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

· Date de la version précédente: 09/11/2021**· Numéro de la version précédente:** 4**· Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 01/28/2026**· Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

CA/FR